



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Iraq

Question au Gouvernement n° 1271

Texte de la question

IRAK

M. le président. La parole est à M. Daniel Fidelin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Daniel Fidelin. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères.

La situation en Irak ne cesse de se dégrader. Chaque jour, les affrontements qui se déroulent dans les villes irakiennes font de nombreuses victimes, tant parmi les soldats de la coalition que parmi les groupes de rebelles et la population civile. Hier, le Premier ministre a recommandé à tous les Français présents en Irak de quitter le pays et à ceux qui envisagent éventuellement de s'y rendre de différer leur déplacement. Ce matin, les médias ont indiqué qu'un journaliste français avait disparu dimanche après-midi sur la route entre Bagdad et Kerbala où il devait réaliser un reportage. Apparemment, il serait aux mains d'un groupe de combattants armés sunnites. Nous partageons tous, ici, l'inquiétude de sa famille et de ses proches. Monsieur le ministre, de quelles informations disposez-vous sur cet enlèvement ?

Pouvez-vous nous assurer que l'Etat est pleinement mobilisé pour obtenir la libération, sans délai ni conditions, de ce journaliste français ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères

M. Michel Barnier, ministre des affaires étrangères. Monsieur le député, Alexandre Jordanov, journaliste à l'agence Capa a, en effet, disparu depuis le dimanche 11 avril. Au moment où je vous parle, nous n'avons reçu aucune revendication à son sujet.

Ce que je peux vous dire, pour répondre précisément à votre question, et en pensant, comme vous l'avez fait à la famille d'Alexandre Jordanov et à tous ses confrères de l'agence Capa, à tous ses confrères de la communauté des journalistes, c'est que tous nos services sont mobilisés pour le retrouver. Ce que je peux dire aussi, en mesurant notre responsabilité, à travers ce que nous faisons et à travers ce que nous disons, c'est que nous examinons toutes les pistes une à une. Ce que je peux enfin ajouter, monsieur le député, au nom du Gouvernement français, c'est que nous avons demandé, et je le répète aujourd'hui devant vous, qu'il soit libéré, s'il est détenu, sans condition et le plus vite possible.

Cet enlèvement s'ajoute à beaucoup d'autres et il illustre une spirale de violence et d'instabilité très grave et inquiétante en Irak. Face à cet engrenage qui touche tout le monde, toute la population civile irakienne et étrangère et qui n'épargne pas non plus les liens symboliques de l'islam, la France est plus que jamais convaincue que la vraie, la seule solution n'est pas une solution militaire, qu'elle est une solution politique. On ne trouvera une issue à cette tragédie qu'en revenant à ce qui doit être l'objectif central de tous, que les Irakiens gouvernent l'Irak et qu'ils recouvrent rapidement, réellement, sincèrement leur souveraineté dans un climat de

confiance réciproque entre les pays de la coalition et le reste de la communauté internationale.

Voilà le message que la France fera entendre avec force dans les jours qui viennent. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Daniel Fidelin](#)

Circonscription : Seine-Maritime (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1271

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 avril 2004